



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Déposé / Reçu le

31 JUL. 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



20091382

N° d'entreprise : 0651.902.851

Dénomination

(en entier) : **AD MAIORA PROJECTS**

(en abrégé) : **AMP**

Forme juridique : **ASBL**

Siège : **RUE VANDERKINDERE 467 - 1180 UCCLE**

Objet de l'acte : Changement d'adresse du siège social

Extrait du Procès verbal de l'assemblée générale des membres fondateurs de l'asbl AD MAIORA PROJECTS (AMP asbl) du 17 Juin 2020

L'Assemblée générale décide à l'unanimité des membres présents ou représentés du changement d'adresse du siège social de l'asbl : la nouvelle adresse étant Avenue de Stalingrad 52, 1000 Bruxelles.

Pour extrait conforme

Signature de Claudia Palladino, administrateur délégué»

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/08/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature